

le REVEST

Janvier/Juin 1998

les-Eaux

Magazine

► **Dossier**

L'intercommunalité pour mieux vivre au quotidien

► **Hommage**

à Alphonse Sauvaire

► **Budget 1997**

Continuité

► **Rendez-vous**

1^{er} semestre 1998

N°4

Bloc-notes

■ Mairie du Revest-les-Eaux	04 94 98 90 15
du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30	
■ Mairie-annexe/Foyer rue d'Estienne d'Orves	04 94 98 12 14
■ Office du Tourisme boulevard de l'Egalité	04 94 98 94 78
du mardi au samedi 14h-18h	
■ La Poste 29, rue Maréchal-Foch	04 94 98 90 43
du lundi au vendredi 9h-12h (levée à 16h30) / le samedi 8h-12h (levée à 12h)	
■ Maison des Comoni 60, boulevard de l'Egalité	04 94 90 91 92
tous les après-midi sauf le lundi de 15h à 19h	
■ Bibliothèque Municipale L'Oustou per tuti	04 94 90 92 33
le mardi et le vendredi de 16h30 à 19h	
■ Musées d'art sacré occidental et oriental	renseignements sur les horaires à la Mairie
■ Cabinet des Monnaies 60, boulevard de l'Egalité	04 94 90 91 92
■ Ecole maternelle Jules Ferry Square A. Barry	04 94 98 97 06
■ Ecole maternelle du hameau chemin du Val d'Ardène	04 94 98 92 47
■ Ecole primaire de la Salvatte chemin de l'Oratoire	04 94 98 91 53
■ Restaurant scolaire	04 94 98 96 39
■ Eglise Saint-Christophe maison paroissiale	04 94 98 92 61
■ Ermitage Saint Marc (Chapelle Copte) heures d'ouverture à la Mairie	
■ Police Municipale	04 94 98 97 35
■ Sapeurs-Pompiers	18
■ Gendarmerie Nationale	04 94 89 49 52
■ Police-Secours	17
■ S.A.M.U. : Service d'Aide Médicale d'Urgence	15
■ Centre Anti-Poison de Marseille	04 91 75 25 25
■ Hôpital Inter-Communal Toulon-La Seyne (urgences)	04 94 61 60 03
■ S.O.S. Médecins	04 94 31 33 33
■ S.O.S. Drogue	08 00 05 88 88
■ Ambulances Var Assistance 24 heures/24	04 94 08 97 15
■ Compagnie des Eaux et de l'Ozone	04 94 46 72 72
■ E.D.F. Dépannage d'urgence	04 94 41 22 68
■ G.D.F. Dépannage d'urgence	04 94 41 41 00
■ Les Monstres s'inscrire à la Mairie pour l'enlèvement d'objets encombrants les 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis du mois	04 94 98 90 15
■ Enlèvement des ordures ménagères le matin du lundi au vendredi	
■ Déchetterie de Baudouvin du lundi au samedi	04 94 61 90 90
■ Horaires des Bus (RMTT)	04 94 03 87 03
■ Gare S.N.C.F. Info trafic pour le Var	04 94 24 30 00
■ Port de Toulon, gare maritime	04 94 22 80 82
■ Aéroport International Toulon / Hyères-les-Palmiers	04 94 22 81 60

► Bloc-Notes Les adresses utiles	P.2
► L'éditorial du Maire	P.3
► Hommage à M. Sauvaire	P.4
► Culture	P.5
► Dossier L'intercommunalité	PP.6-7-8
► Vie pratique	P.9
► En bref	P.10
► Budget	P.11
► Talent	P.11
► Les rendez-vous...	

N°4

Le Revest-les-Eaux Magazine est une publication semestrielle de la Mairie du Revest diffusée gratuitement.

- **Directeur de la publication**
Janine Fenassile
- **Directeur de la rédaction**
Michel Bonnefoy
- **Rédacteur-en-chef et rédaction**
Cécile Renon / HEMISUD
- **Comité de rédaction**
Pierre Cortez, Régis Durand, Bernard Paulet-Puccini, Maurice Sadoul.
- **Photos de couverture**
Patrick Cléret
- **Conception, réalisation, impression :**
HEMISUD - Tél. 04 94 14 70 14
- **ISSN :** 1269-6676

Prochain numéro : Juillet 1998

MAIRIE
DU
REVEST-LES-EAUX



Mes chers concitoyens,

Que 1998 vous évite les graves ennuis, les grandes peines, vous maintienne la santé et apporte un emploi à tous ceux d'entre vous qui en sont privés.

Que chacun puisse trouver chaleur et bonheur auprès de ceux qu'il aime.

Que les peuples oublient leurs rancœurs et toutes les choses sans importance qui les ont séparés afin que tous ensemble nous vivions heureux dans un monde de paix et de fraternité.

Que notre commune sache préserver son cadre magnifique et sa qualité de vie qui en font un village accueillant aux portes de la grande ville.

Et puis il y aurait une foule de souhaits à formuler, même si on ne peut ignorer la vaine illusion des vœux.

Alors, fasse qu'en 1998 vos désirs se réalisent.

Bonne Année 1998

Journéville

Le Maire

L'interview du Maire

Janine Fenassile

■ **Les Revestois ont vu leur village rapidement faire "peau neuve" en 1997. Quelles ont été vos priorités ?**

- Dans une logique de continuation de ce qui avait été entrepris, la municipalité a essentiellement mis l'accent sur un meilleur accueil des enfants avec la construction de l'école maternelle et sur la voirie qui en avait bien besoin au Revest, en intégrant préalablement le programme de suppression des lignes électriques et téléphoniques aériennes. Nos efforts ont aussi porté sur la valorisation de l'espace naturel sensible du Rigadu, la sécurité des bâtiments communaux et le traitement paysagé aux entrées de la commune et au cœur du village.

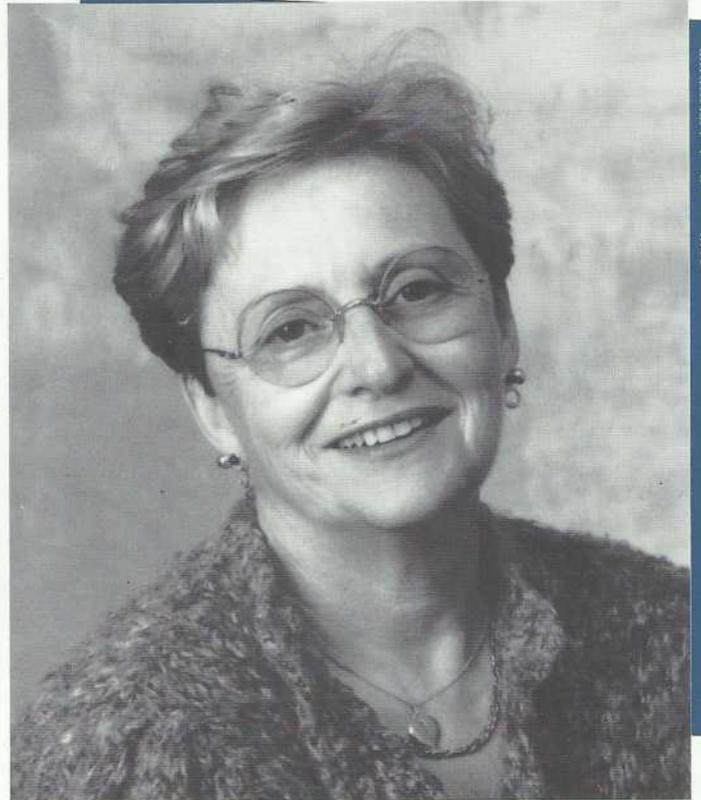
Concernant les travaux de voirie, il faut bien comprendre qu'il s'agit là d'un projet de longue haleine car pour le confort et le portefeuille des Revestois ce chantier ne peut se réaliser que par tranches et avec une certaine logique : en alliant l'enfouissement des lignes à la réfection du réseau d'eau et du revêtement, on évite ainsi des désagréments successifs aux riverains et des dépenses inutiles.

■ **A part la continuation des projets en cours, quels sont vos nouveaux programmes ?**

- Principalement l'aménagement du pluvial du Val Dardennes, la mise en sécurité des aires de jeux et l'aménagement des terrains de sport.

■ **L'intercommunalité est d'après vous un véritable moyen pour la commune du Revest. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?**

- Partout dans le monde les hommes ont amélioré leurs conditions de vie en mettant leurs efforts en commun. En se regroupant, ils font aussi des



Hélène et Rachel THIÉRET

économies et accroissent leurs capacités.

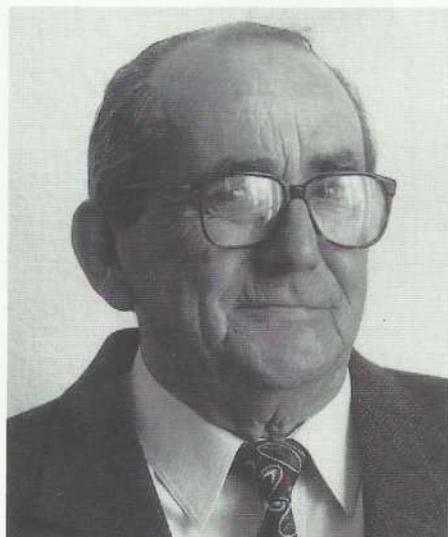
L'intercommunalité de nos jours est un état d'esprit tout autant qu'une réponse imposée par un Etat qui se désengage sans cesse un peu plus. S'associer sur un projet entre communes, c'est réduire d'autant les coûts d'études et de fonctionnement par habitant pour mettre en œuvre une action plus forte. C'est aussi se doter de moyens plus puissants permettant de répondre aux défis du futur et aux demandes légitimes des citoyens. Dans bien des cas, seule la coopération intercommunale peut répondre à leurs aspirations ; il y a donc lieu de la renforcer à bon escient, en tenant compte de la complémentarité entre les communes associées tout en respectant et en renforçant l'identité de chacune.

Essayons d'imaginer la vie au Revest aujourd'hui si nos élus ne participaient pas activement aux décisions des neuf syndicats intercommunaux qui améliorent notre vie au quotidien (lutte contre l'incendie, transports en commun, traitement des eaux usées, des ordures ménagères, etc...).

Ce dossier sur l'intercommunalité va permettre d'identifier, je le souhaite, des sigles parfois mystérieux. ■

Alphonse Sauvaire

Maire de 1959 à 1971



**Hommage rendu devant la mairie
le jour de ses obsèques par Janine Fenassile
[extraits]**

“**P**our beaucoup d’entre nous, c’est un ami précieux que nous venons de perdre, ce que traduit bien l’émotion qui règne dans notre village depuis samedi.(...) Alphonse Sauvaire aimait passionnément son village. (...) Pendant de nombreuses années, il partagea son activité entre l’arsenal où il exerçait son métier et la mairie où il déployait beaucoup d’énergie et de compétence pour le bien de ses semblables. (...) Cet époux, ce père a su être un maire respecté et un adjoint qui a eu beaucoup d’amour et d’ambition pour sa commune. La fibre municipale lui avait été transmise par son grand-père, Eugène Chaix, maire pendant la guerre de 1914 et par son oncle, Pascal Simonetti, 1^{er} magistrat après 1945. C’est à cette date qu’il commence à s’attaquer à la modernisation du Revest qui se traduira dans les années 60 par la construction d’un vaste réseau d’eau et d’assainissement, la structuration de la voirie que nous connaissons, le captage et la stérilisation des eaux de la source de Malvallon, afin que le village ne manque plus d’eau l’été. C’est également sous sa houlette que commencèrent les pourparlers avec les carriers aboutissant à l’ouverture de la carrière actuelle, presque notre unique

richesse.

S’il pense au bien être de ses concitoyens, il se préoccupe aussi de leur apporter des distractions, les fêtes de la Saint-Christophe et de la Sainte-Rose restant pour bon nombre d’entre nous des souvenirs idylliques. Il a aussi été l’initiateur de la première manifestation culturelle attachée au Revest, la fameuse Biennale de peinture il y a plus de trente ans et il a accompagné sa notoriété en préservant l’amitié de nombreux artistes comme Baboulène, Trofimoff, Echevin, Pianfetti, Dufresne pour notre village.

Mais aux qualités d’administrateur, il a allié des qualités de cœur indiscutables et nombreux sont ceux qui ont bénéficié de sa gentillesse et de sa générosité.”

Alphonse Sauvaire, né le 13 juin 1919, nous a quittés le 22 novembre 1997. Né au Revest, 2^{ème} adjoint en 1945 puis 1^{er} adjoint jusqu’en 1958, Alphonse Sauvaire est élu maire en 1959. Après deux mandats, il laisse sa place de premier magistrat en 1971 à Charles Vidal à qui il avait demandé d’être sur sa liste en 1965. Il se “repose” de ses activités municipales pendant douze ans jusqu’à ce que Vidal lui demande de redevenir 1^{er} adjoint en 1983, date où Janine Fenassile entre au conseil municipal. Aux élections de 1995, Alphonse Sauvaire devient 2^{ème} adjoint de Charles Vidal et Janine Fenassile 1^{er} adjoint. Après le décès de Charles Vidal en 1995, celle-ci devient maire en 1996 et Alphonse Sauvaire restera son 2^{ème} adjoint et maire honoraire jusqu’à sa mort.



Dernière apparition publique d’Alphonse Sauvaire lors de l’inauguration de l’école maternelle. De gauche à droite : Janine Fenassile, Hubert Falco, Président du Conseil Général, Alphonse Sauvaire, et Jean-Pierre Giran, Député de la circonscription.

Le Cabinet des Monnaies et Médailles du Revest



La Dardenne, pièce de six deniers de France fabriquée sous Louis XIV aux forges de Dardennes fut utilisée jusque sous Napoléon III.

C'est en 1990, date de l'inauguration de la Maison des Comoni, qu'Armand Lacroix, détenteur d'une collection exceptionnelle (environ 12000 pièces et billets) réunie pendant plus de quarante années de recherche, devient le conservateur en titre du Cabinet des Monnaies et Médailles.

Présentées sous la forme d'expositions par thème, ces merveilles sortent régulièrement des coffres pour raconter l'Histoire et la Géographie de façon originale en nous faisant parcourir le monde de 600 ans avant notre ère jusqu'à aujourd'hui : vous pourrez rêver sur des monnaies anciennes (drachme massaliète, pièces gauloises, byzantines et autres) ou des monnaies de nécessité (frappées entre 1915 et 1927 par les municipalités ou les chambres de commerce) en passant par des monnaies napoléoniennes (la piastre Decaen à laquelle Armand Lacroix vient de consacrer un ouvrage de référence).

Après l'exposition sur le bestiaire organisée l'année dernière, ce sont trois siècles de monnaies des colonies qui sont actuellement visibles

au rez-de-chaussée de la Maison des Comoni.

Pour faire expertiser vos pièces rares, ne ratez pas la **Bourse des Monnaies** (salle Pétrarque le dimanche 1^{er} mars de 8h à 18h) où se réunissent collectionneurs et marchands professionnels de la région. Chacun a son stand ouvert au public, y compris le Cabinet des Monnaies qui est organisateur de cette manifestation annuelle.

Jeunes et moins jeunes, pour vous initier à la numismatique, contactez l'Association des Amis du Cabinet des Monnaies dont le Président est Robert Pouyadou, conseiller municipal.

Adhésion : 60F/an.

Le Cabinet des Monnaies (Maison des Comoni) est ouvert tous les jours sauf le lundi de 15h à 19h. Entrée gratuite.

A lire en famille



Paris au XX^e siècle de Jules Verne écrit en 1863 et publié post-mortem en 1994.

Ed. du Cherche-Midi Disponible à la bibliothèque municipale et chez France Loisirs.

Roman posthume de Jules Verne (1828-1905), voici un livre visionnaire écrit en 1863. Ses descendants et son éditeur connaissaient l'existence du manuscrit mais ce dernier en avait refusé la publication sous prétexte que les anticipations exposées paraissaient trop invraisemblables. Le manuscrit oublié fut récemment découvert dans un vieux coffre rouillé de la demeure de son arrière petit-fils, chemin de l'Hubac et fut édité à l'occasion du cinquan-

tenaire de la mort de Jules Verne.

Le livre annonce les prouesses éblouissantes d'un Paris du deuxième millénaire : métropolitain suspendu et automatique, "ascenseurs" électriques, voitures individuelles silencieuses, "télégraphie photographique" (le fax!), etc.

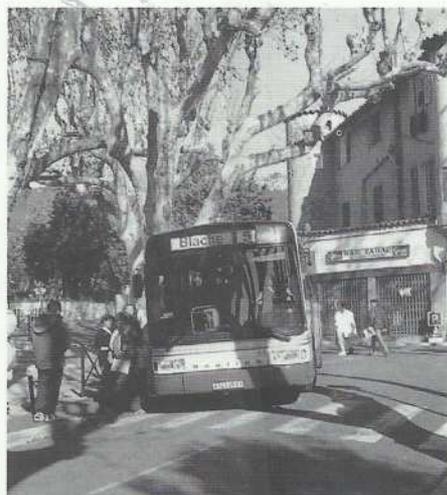
Mais dans cette métropole du futur, seuls l'argent et les sciences ont droit de cité, sous le contrôle de l'Etat, quelques originaux décriés tentant bien de perpétuer une culture classique... Bref, le lecteur revestois jugera des "invraisemblances" de cette anticipation et en tout cas trouvera plaisir à imaginer que cette vision du futur est restée longtemps cachée dans la vallée de Dardennes.

M. Sadoul

L'INTERCOMMUNALITÉ pour

pour

La France qui détient le record européen du nombre de communes (près de 36000), a voulu rendre sa gestion territoriale plus efficace. Depuis la loi du 6 février 1992 relative à la coopération intercommunale, l'intercommunalité est fondée "sur la libre volonté des communes d'élaborer des projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité" [art. 66]. Si certains services gagnent à être gérés au plus près des habitants, les projets d'envergure ne peuvent se réaliser qu'avec des moyens humains et financiers regroupés. Il en va de l'intérêt de communes rurales comme Le Revest. Dans un souci de gestion rationnelle, des syndicats intercommunaux à vocation unique ou multiple ont vu le jour afin de mieux répondre aux besoins d'une communauté humaine élargie. Le Revest appartient aux neuf syndicats présentés ci-après. Ces structures sont dotées de statuts bien définis et les communes librement associées délibèrent sur leur participation selon les règles des majorités établies par le Code des communes. Présidents et vice-présidents sont élus à bulletin secret par les titulaires et les suppléants. Toutes les communes membres sont représentées par leurs élus en proportion de leur population.



Vice - Président : Hélène Figari, Conseiller municipal.
Créé en 1978, le SITCAT regroupe huit communes* soit une population de 302 000 habitants.
Chargé d'organiser les transports urbains terrestres, ferroviaires et maritimes à l'intérieur du périmètre des communes membres, le SITCAT a confié l'exploitation de son réseau à son régisseur, la RMTT (Régie Mixte des Transports Toulonnais), et affrété d'autres sociétés comme la SODETRAV, Orlandi et Transvar.
Huit millions de kilomètres sont ainsi parcourus par 170 véhicules sur terre

et par huit navires qui relient Saint-Mandrier, Les Sablettes, Tamaris, La Seyne et Toulon. Trente deux lignes composent le réseau auxquelles viennent se greffer les services des transports scolaires.

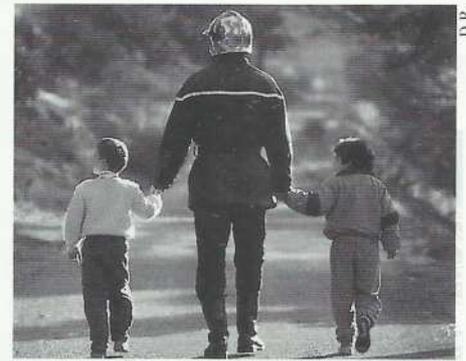
Le budget annuel est de 207 millions de francs. La participation des communes de 30,67 millions de francs permet d'offrir aux usagers des réductions tarifaires (personnes âgées, scolaires, handicapés, demandeurs d'emploi, etc...) et de contribuer au renouvellement du parc. La participation du Revest était de 307 139F en 1997.

Cette participation est maintenant fiscalisée sur les impôts locaux.

Outre les trois navires en construction prévus pour étoffer les services maritimes, le grand projet d'avenir passe par la réalisation du fameux tramway sur rails, moderne et non polluant, qui devrait voir le jour en 2001. Le tracé du TCSP (Transport en Commun en Site Propre) est d'ores et déjà défini de Saint-Mandrier au Pradet avec un réseau de rabattement efficace. Une étude spécifique de la desserte rapide du Revest est en cours. La population sera informée du résultat.

*Saint-Mandrier, La Seyne, Ollioules, Toulon, La Valette, La Garde et Le Pradet.

mieux au quotidien



D.R.

SILIAT

Syndicat Intercommunal de secours et de Lutte contre l'Incendie de l'Agglomération Toulonnaise

Président : Janine Fenassile, Maire. Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 1987, le SILIAT est chargé de la sécurité, des secours et de la lutte contre l'incendie sur le territoire de cinq communes*. Les moyens mis à la disposition pour la sauvegarde des biens et des personnes sont adaptés au risque.

C'est un corps mixte de 399 personnes qui protège l'agglomération

(214 sapeurs-pompiers professionnels et 185 sapeurs-pompiers volontaires), réparti sur quatre casernes géographiquement dispersées pour assurer au mieux la rapidité des interventions. Le corps possède deux grandes échelles et soixante-cinq véhicules adaptés à tous les secours, les feux de forêts, feux urbains, accidents de la route, sans oublier des cellules d'intervention aux risques radiologiques, effondrement, etc...

Près de 23 000 interventions sont faites chaque année. Le budget du corps s'élève à 71 millions de

francs et la contribution de la commune du Revest est de 731 135 F. (également fiscalisée depuis 1997). Comme le prévoit la loi, une nouvelle organisation, à l'échelon départemental, doit être mise en place avant le 3 mai 2001 et devrait offrir aux communes qui le composent les mêmes services. Les Revestois peuvent compter sur le Président du SILIAT actuel pour ne pas laisser s'envoler les coûts de cette réorganisation.

*Toulon, La Valette, La Garde et Le Pradet.

SIRTEMEU

Syndicat Intercommunal de la Région Toulonnaise pour l'Evacuation en Mer des Eaux Usées

Vice-Président : René Blanc, Conseiller municipal.

Ce syndicat représente sept communes de l'ouest varois et a géré en 1997 un budget annuel de 109 964 800F, la participation du Revest s'élevant à 360 561F.

Cette participation est calculée par rapport au nombre de m³ d'eau utilisés par les communes.

Créé en octobre 1940, ce syndicat avait pour objectif l'évacuation des eaux usées avec la construction d'un émissaire se déversant directement dans la mer au Cap Sicié. Le projet d'usine s'est concrétisé dans les années 80.

En 1987, une galerie d'accès a été entreprise en vue de la construction d'une usine respectant l'environnement. Cette usine de dépollution du Cap Sicié, nommée Amphitria, a été inaugurée en 1997. Véritable prouesse architecturale, ce chantier colossal de 700 millions de francs, a pu être réalisé grâce à l'aide de l'Etat, l'Agence de l'Eau, la Région et le Département, 26% restant à la charge des sept communes.

Le fermage de l'émissaire et de l'usine est confié à la Compagnie des Eaux et de l'Ozone.

*Evenos, Ollioules, Saint-Mandrier, La Seyne, Six-Fours, Toulon.

SITTOMAT

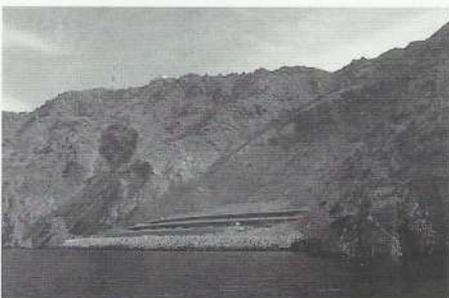
Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise

Titulaire : Régis Durand, Conseiller municipal.

Le Revest participe au SITTOMAT depuis son origine en 1979. Les ordures ménagères sont traitées depuis 1985 à l'usine de Lagoubran par incinération avec valorisation énergétique. De plus les Revestois peuvent utiliser gratuitement la déchetterie de Lagoubran à Toulon et celle de Baudouvin à La Valette afin d'y apporter leurs "encombrants".

Le traitement global des déchets est assuré conformément à la réglementation en vigueur, notamment au niveau des normes des rejets de gaz de l'usine d'incinération.

La politique des élus des dix-neuf



MANU GRAPPI



SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MAINTIEN DE LA PRATIQUE DES SPORTS DE GLACE

communes membres du SITTOMAT*, a permis d'organiser la collecte des piles, des boîtes de boisson, des déchets ménagers spéciaux, des cadavres d'animaux. Valorisation énergétique et valorisation matière sont donc en place. En effet, depuis 1996, le syndicat intercommunal ayant signé un contrat programme de durée avec "Eco-Emballages", une récupération de matières recyclables est organisée au niveau du verre, du papier/carton et du plastique. Au cours des neuf premiers mois les Revestois ont récupéré 20 tonnes de papier/carton, 34 tonnes de verre et 2 tonnes et demie de plastique ! Demain une récupération de textiles sera mise en place, prouvant que toutes les fois qu'une filière durable de récupération est mise en place, elle est utilisée pour le grand bien des administrés et devrait leur procurer à terme une baisse significative du coût du transport et du traitement des ordures.

*Toulon, La Seyne, Hyères, Six-Fours, La Garde, La Valette, Ollioules, Le Pradet, La Crau, Signes, Bandol, Saint-Mandrier, Le Beausset, Sanary, Evenos, Carqueiranne, La Cadière et Saint-Cyr.

Vice-Président : Richard N'Guyen Van Nuoi, Conseiller municipal.

Ce syndicat regroupant quatre communes* a décidé, avec l'aide financière du Conseil Général, de redonner vie à la patinoire de La Garde (fermée entre 1981 et 1985) où se pratiquent aussi bien le patinage que la danse artistique ou le hockey sur glace.

Son exploitation est confiée à un gérant qui emploie douze personnes. Sa fréquentation annuelle dépasse les 100 000 entrées dont un millier représentent des écoliers revestois qui bénéficient d'une patinoire de qualité au succès largement reconnu. Le budget du syndicat s'élevait à trois millions de francs en 1997 et la contribution du Revest à 19 000F. Des travaux nécessaires à la mise aux normes européennes et à la modernisation de l'équipement existant se dérouleront jusqu'en 1999.

* Toulon, La Garde et le Pradet.



AUTRES SYNDICATS

■ SIVAD

Le Syndicat Intercommunal Varois d'Achats Alimentaires et Divers est un groupement départemental de vingt-neuf communes. Créé il y a quinze ans, il permet l'achat groupé (donc moins cher) de produits de qualité pour les restaurants scolaires du Revest équipés ainsi de leur propre cuisine et bénéficiant des services d'une diététicienne ainsi que du contrôle des services vétérinaires. Il gère aussi l'achat de fournitures d'entretien.

■ SIAT

Syndicat Intercommunal de l'Aire Toulonnaise a pour objet de favoriser toute étude permettant d'orienter une politique d'aménagement et d'équipement en vue de l'action économique et de la promotion de l'aire toulonnaise.

■ LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU DOMAINE DE TOURRIS

Récemment malmené par la presse, ce syndicat qui regroupe La Valette et Le Revest a en fait du mal à trouver un acquéreur ou un projet viable et raisonnable compte tenu du lourd budget nécessaire à la restauration, au fonctionnement et à la viabilisation du lieu.

■ SIVU du Coudon

Ce Syndicat à Vocation Unique qui regroupe Le Revest, Solliès-Ville, Solliès-Toucas, La Valette et La Garde a pour vocation de faire classer le Mont Coudon.

Précautions contre le gel

La Compagnie des Eaux et de l'Ozone attire l'attention de ses abonnés sur le fait qu'ils sont contractuellement responsables des avaries causées par le gel à leur compteur. La CEO les incite donc à prendre toutes les précautions nécessaires en protégeant les appareils de comptage ainsi que les conduites exposées aux froids et aux courants d'air avec des matériaux isolants choisis pour gêner le moins possible la relève des compteurs.

Cette protection peut toutefois se révéler insuffisante en cas de froid exceptionnel et persistant. Il convient alors, si l'habitation est occupée, de maintenir l'installation en service en ouvrant un robinet pour assurer un écoulement continu. La dépense est dérisoire en comparaison avec les dégâts qui peuvent être causés par le gel des conduites.

Si l'habitation est inoccupée, il suffit simplement de ne pas avoir oublié (!)

de vidanger l'installation, de fermer le robinet avant compteur et d'ouvrir la purge située immédiatement après celui-ci.

La CEO invite, dès la fin de la période de froid, à nettoyer l'habitable du compteur afin d'éviter que les matériaux isolants ne s'altèrent : le travail du relevéur en sera ainsi facilité.

Quelques précautions simples pour éviter beaucoup de tracas et des frais inutiles.

CIVISME...

Des poubelles, des conteneurs et des plantations ont été installés pour la commodité et le plaisir de tous. Il est souhaitable que ces aménagements soient respectés pour améliorer la propreté et le fleurissement de la commune.

Sujet d'actualité s'il en est, le civisme est une attitude qui commence chez soi, continue devant sa porte, dans les lieux et jardins publics. Il implique un comportement adulte et responsable, solidaire du bien-vivre de ses concitoyens. Même en démocratie... les enfants l'apprennent et les adultes le vivent en donnant l'exemple.

Le civisme, c'est aussi maîtriser son chien et éviter les nuisances sonores...

Une véritable action sociale pour tous

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) du Revest est géré par la commission d'action sociale composée d'élus et de trois bénévoles qui se réunissent régulièrement pour décider des actions à mener en faveur de l'aide sociale, des colonies de vacances, du centre aéré, des colis de Noël, des bons de chauffage, etc... Claudine Génieys qui connaît bien les Revestois, est l'assistante sociale de la mairie et reçoit tous les matins dans son bureau situé au rez-de-chaussée de 8h30 à 12h, du lundi au vendredi. Claudine prend aussi des rendez-vous par téléphone au 04 94 98 90 15.

Son activité ne consiste pas à résoudre les problèmes de chacun mais plutôt à écouter, conseiller et

orienter les démarches vers les services administratifs compétents ; orientation pour les jeunes sans emploi (jusqu'à 25 ans), pour les CES (contrats emploi solidarité), les CEC (contrats emplois consolidés), l'instruction des dossiers RMI. L'assistante sociale est aussi à l'écoute des problèmes de l'enfance, de solitude, de drogue ou d'alcoolisme.

Les personnes âgées peuvent également faire appel à ce service. Claudine Génieys s'occupe aussi de l'accueil des nouveaux habitants.

Une assistante sociale dépendant de la D D A S S (Direction Départementale des Actions Sanitaires et Sociales) vient au Revest le jeudi matin. Elle s'occupe plus particulièrement des problèmes relevant de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Cette dernière reçoit les demandeurs dans un bureau situé au-dessus de la Poste, rue Maréchal-Foch, le jeudi matin de 9h à 12h.

Tél. 04 94 90 93 82.

M. SADOUL



► **C'est Madame Simone Benet** (photo) de Saint-Cyr-les-Lecques, qui a remporté le premier prix du Concours de peinture organisé à l'occasion de la Biennale du Revest de l'été 1997. Ce concours qui a lieu tous les deux ans est ouvert aux peintres non-débutants. Le thème imposé était : "Les ports de la Méditerranée". Le tableau a été acquis par la mairie. Parallèlement, l'exposition-hommage à Pierre Trofimoff, initiateur de cette biennale, a remporté un vif succès. Rendez-vous en 1999.

► **Noces de diamant**

Monsieur et Madame Brouchon se sont mariés le 17 octobre 1937 à Aix-en-Provence. Calcul rapide : cela faisait bien 60 ans de vie commune qu'ils célébrèrent le 17 octobre 1997 au Revest où ils sont venus s'installer en 1976, route Général-De-Gaulle. Francis, né à Marseille en 1914, et Roberte, née Maillhos en 1918 à Aix-en-Provence, ont quatre enfants, cinq petits-enfants et cinq arrière petits-enfants. Qu'ils en soient félicités !

► **Le foyer des anciens**

offre un climat convivial aux plus de 60 ans qui se réunissent à la Mairie annexe les mardi et vendredi de 14h à 17 h30. Les derniers samedis du mois, déjeuner suivi d'un après-midi dansant.

► **Le musée d'art sacré occidental**

a été inauguré au 12, rue Pierre-Curie le samedi 20 septembre 1997 dans le cadre des Journées du patrimoine. Après le musée d'art sacré oriental, c'est une salle présentant une centaine

d'objets rares de la liturgie romaine (du XVI^e au XX^e siècle) qui a été ouverte au public en présence de Janine Fenassile et des évêques coptes, Mgr Marcos et Mgr Athanasios. Ces objets sacrés proviennent de différents pays occidentaux (Italie, Hollande, Allemagne, Belgique...).



Portrait de P. Chabaneix par Albert Decaris, peintre et graveur revestois.

► **Le poète Philippe Chabaneix**,

modeste bien que distingué par l'Académie française a été célébré le 30 octobre à la Maison des Comoni par

une table ronde formée d'un aréopage de poètes régionaux et parisiens qui inauguraient la très belle exposition qui lui était consacrée : documents autographes, portraits, dessins et photographies. Un concours de poèmes (exposés dans le hall à cette occasion) a été organisé à l'école primaire avec les élèves de CM1 et CM2. Chantre de l'amour, de l'amitié et du souvenir, né en 1898 de parents eux-mêmes poètes, Chabaneix avait sa bastide au Revest, "Le Cyprès". Il repose au cimetière du village depuis 1982.

► **Septième Force 8**

Une centaine de concurrents se sont amicalement affrontés à la voile les 6 et 7 septembre dernier en rade des Vignettes. Ce beau rassemblement de "voileux" organisé par le SITCAT et le Club Voile Développement était associé cette année à la Fondation Barthelon. "La régates des clochers" disputée par les huit communes membres du SITCAT a permis au bateau du Revest (un First 310) d'arriver fièrement

deuxième, juste après "Saint-Mandrier". Au classement général, "Le Revest" arrive 8^e sur plus de 100 bateaux inscrits. Par la suite, des jeunes revestois ont pu faire quelques sorties en mer à bord de ce voilier de régates.

► **Réouverture de l'église Saint-Christophe.**

Le samedi 6 décembre 1997, Janine Fenassile a officiellement remis les clés de l'église au curé, le Père Miraglièse. Un concert public était organisé pour l'occasion. Le dimanche 7, une messe a été concélébrée par le curé et l'évêque de Toulon en présence de nombreux Revestois. Rappelons que l'ampleur des travaux avait été rendue nécessaire par mesure de sécurité pour les paroissiens et les visiteurs.

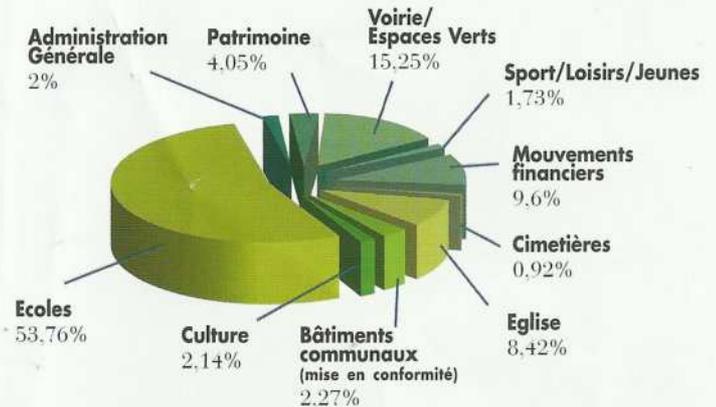
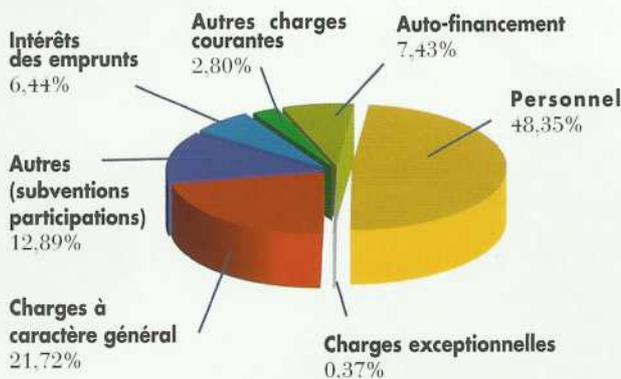
► **L'école maternelle Jules Ferry**

a été inaugurée à la rentrée en présence de nombreuses personnalités officielles, notamment Hubert Falco, président du Conseil général et Jean-Pierre Giran, député de la troisième circonscription du Var. Située derrière la mairie, rue Alexandre Barry, cette belle réalisation de l'architecte revestois Patrice Goudeman, offre une unité à trois classes. Les deux enseignantes, Anne Nabeti et Pascale Cressent, et les petits Revestois disposent dorénavant d'une école maternelle idéale, conforme aux normes actuelles de sécurité et de fonctionnement, équipée d'une piscine pataugeoire, d'un préau et d'une vaste aire de jeux.



Budget total de la commune pour l'année 1997

Ce budget a été voté à l'unanimité par le conseil municipal. Le fonctionnement représente 56% (14 790 000F) et les investissements 44% (11 462 000F), soit un total de 26 252 000F répartis comme indiqué ci-dessous.



FONCTIONNEMENT

Une baisse de 15% sur le fonctionnement, par rapport au budget 1996, a permis l'augmentation des investissements consacrés en grande partie à la nouvelle école maternelle du village.

Rappelons que le budget afférant au personnel représente près de la moitié du budget total.

INVESTISSEMENT

Les 4,05% consacrés au patrimoine représentent les acquisitions foncières de la commune en vue de la réalisation d'équipements publics. Les écoles et la voirie représentent les plus gros investissements de l'année écoulée.

En 1998, l'effort portera sur la voirie et en 1999 sur les équipements de sports et de loisirs pour les jeunes.

Talent

Mickaël Vicente, graine de champion.

Mickaël Vicente, 16 ans, a choisi le moto-cross.

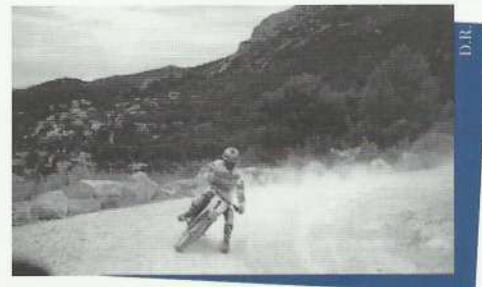
Micou, se passionne depuis deux ans pour la course de côte tout-terrain mais vous ne le croiserez jamais sur la route avec sa super moto dont l'usage est exclusivement réservé aux circuits et aux courses organisées en pleine nature par sa fédération.

Cette passion a pu se réaliser dès 1995 quand son père lui a offert sa première moto, une Kawasaki 80cm³. Mickaël n'a pas perdu de temps puisqu'en deux ans il décroche un très beau palmarès en catégorie cadets : Champion

de la région P.A.C.A. en 1996 et en 1997 !

Cette année Mickaël compte passer sur une 125 cm³, appuyé par Charles Giraud, président du Moto Club de Toulon, par Cyril Cortesi, son entraîneur et ses sponsors (Carrosserie du Soleil et Speed Moto Pneus).

Ce sport est cependant assez onéreux. Outre la moto et son entretien régulier, il faut prévoir un plein de carburant pour cinq heures, un piston neuf par trimestre, trois pneus arrière et un pneu avant chaque année. La licence vaut quand même 400F par an et il faut bien compter 2000F pour un déplacement hors région. Voilà pourquoi un sponsor supplémentaire serait précieux pour Mickaël s'il veut participer aux Championnats de



France ou tout simplement réitérer ses performances en région P.A.C.A.. Actuellement cette graine de champion estime avoir beaucoup de chance que ses parents l'encouragent à pratiquer la course de côte tout-terrain. "Je continuerai tant que je pourrai", dit-il.

Mickaël Vicente, Revestois en pré-apprentissage au Beausset, est depuis la rentrée membre de l'équipe de football du Revest. Bravo Micou !

le REVEST

Janvier/Juin 1998

les-Eaux

Magazine

LES RENDREZ-VOUS

JANVIER

- **Jusqu'au 11 : Exposition de peintures** organisée par l'Association Couleurs Revestoises dans le hall de la Maison des Comoni, dans la galerie Réminiscence et dans l'Eglise • **Le 7 à 19h : Agora sur "La Paix"** avec Joël Poulain, salle Pétrarque
- **Le 13 à 21h : Ubu Roi** pièce d'Alfred Jarry par le Théâtre de la Gargouille à la Maison des Comoni
- **Le 17 : Loto** organisé par le SLAJ, salle Pétrarque
- **Le 23 à 21h : Nathan le Sage** pièce de Gotthold Lessing, par la Compagnie Appellation Théâtre Contrôlée (Paris) à la Maison des Comoni • **Le 27 à 19h : Histoire à faire danser les baobabs** par la compagnie Amer Titicata (Marseille) à la Maison des Comoni • **Le 30 à 21h : Conte de la neige noire** de Jean-Yves Picq par la Compagnie Takiya-Tokaya (Grenoble) à la Maison des Comoni

FEVRIER

- **Le 4 à 19h : Agora sur "L'Amitié"** avec Joël Poulain, salle Pétrarque • **Le 8 à 15h : La Puce à l'Oreille** pièce de Georges Feydeau par Le Cartoon Sardines Théâtre (Marseille) à la Maison des Comoni
- **Le 14 à 19h : Le Monde en vaut la peine** selon Fernand Léger (spectacle jeune public à partir de 10 ans) par la Compagnie Arkétal (Cannes) à la Maison des Comoni • **Le 17 à 21h : L'Homme Orchestre** de Marc Nari par la Compagnie Le Temps Presse (Toulon) à la Maison des Comoni

MARS

- **Le 1^{er} toute la journée : Bourse des Monnaies**, salle Pétrarque • **Du 2 au 31 : Exposition de livres** sur La Cuisine Sauvage à la Bibliothèque municipale • **Le 4 à 19h : Agora sur "Art et Culture"** avec Jean-Claude Grosse, salle Pétrarque
- **Les 6 et 7 à 21h et le 8 à 17h : Les Fabuleuses Aventures d'Ulysse** racontées et chantées par Angela (Paris), spectacle tout public à partir de 8 ans, à la Maison des Comoni
- **Le 13 à 21h : Iphigénie** pièce d'Euripide par L'Infini Théâtre (Bruxelles) à la Maison des Comoni
- **Le 21 : Bal du Tennis Club**, salle Pétrarque
- **Les 24, 25, 26, 27 et 28 à 21h : Les Carnets du Sous-Sol** de Dostoïevski par La Phosphène Compagnie (Le Revest) - Création à la Maison des Comoni

AVRIL

- **Le 3 : Concert de piano classique** donné par Julie Guizien, salle Pétrarque • **Le 10 à 21h : Les Années Lucie** d'après "La folle allure" de Christian Bobin par la Compagnie Quézako (Châlon-sur-Saône) à la Maison des Comoni
- **Le 20 : Foire aux Plants**, dans le village, toute la journée • **Les 27, 28 et 29 à 21h, trois jours de théâtre russe** : deux spectacles mis en scène par Anatoli Baskarov (Oulan-Oudé Sibérie) sous réserve les 27 et 28 ; Les Micos : Pagnel, pantomimes russes (Moscou) le 29 à la Maison des Comoni

MAI

- **Du 5 au 31 : Exposition de livres sur les loups** à la Bibliothèque municipale • **Les 15 et 16 à 21h et le 17 à 17h : Les Voisins du Neighbour** d'Yves Borrini et Eric Travers par la Compagnie Le Bruit des Hommes (La Garde) à la Maison des Comoni • **Le 17 toute la journée : Fête des sentiers**, organisée par l'Office du Tourisme • **Le 19 à 19h : Le Monde est Rond** d'après Gertrud Stein par la Compagnie Lanicolacheur (Marseille), spectacle jeune public à partir de 6 ans • **Le 31 : Kermesse villageoise** toute la journée

JUIN

- **Le 1^{er} : Kermesse villageoise**, suite et fin...
- **Le 5 à 21h : Cabaret aux Comoni** pour 150 convives avec Les Cyranoïaques (Toulouse) • **Le 6 à 19h : Musique de cirque et de fête** au Jardin Public avec l'Ensemble Télémaque (Marseille) • **Le 7 : Finale du Tournoi de Tennis** (FFT) au Tennis Club • **Du 8 au 13 à 19h : Pour 32 convives par soir : Rabelais à Table** avec Pierre-Etienne Heymann (Paris) au Château de La Ripelle • **Le 13 toute la journée : Kermesse des Ecoles** à l'école primaire • **Les 13 et 14 : Concours de pêche** au bord du lac, organisé par l'Association Le Gardon • **Le 27 à 21h : L'Incognito Théâtre** à la Maison des Comoni • **Le 28 : Manifestation canine** au C.R.A.P.A. • **Le 28 : Grand Aïoli** organisé par l'Office du Tourisme.